



## AVIS PUBLIC

### DÉPÔT DU SOMMAIRE DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE 2024 RÔLE TRIENNAL 2023-2024-2025

Le sommaire du rôle d'évaluation foncière de la Ville de Louiseville a été déposé à mon bureau au 105, avenue Saint-Laurent, Louiseville, le 12 septembre 2023.

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée, conformément aux dispositions de l'article 74.1 de la Loi sur la fiscalité municipale, que le sommaire du rôle d'évaluation foncière pour le deuxième exercice financier auquel s'applique le rôle triennal d'évaluation foncière de la Ville de Louiseville pour les exercices financiers 2023, 2024, 2025 a été déposé à l'hôtel de ville de Louiseville. Toute personne peut en prendre connaissance à l'hôtel de ville de Louiseville du lundi au vendredi de 8h30 à midi et de 13h à 16h30 (sauf les jours fériés).

Cet avis est également donné à toute personne ayant un intérêt à cet effet, peut déposer, à l'égard de ce rôle, une demande de révision prévue par la section 1 du Chapitre X de cette loi au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu des articles 174 ou 174.2 de la *Loi sur la fiscalité municipale*.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- être déposée au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification au rôle en vertu de la loi ou au cours de l'exercice suivant;
- être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé :

MRC de Maskinongé  
651, boulevard Saint-Laurent Est  
Louiseville (Québec) J5V 1J6

- être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessus indiqué;
- être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement de la MRC de Maskinongé et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

Donné à Louiseville,  
Ce 20<sup>e</sup> jour du mois de septembre 2023

Maude-Andrée Pelletier,  
Greffière